

Des parcours cabossés de jeunes en quête d'emploi

Près de 1,5 million de Français de 15 à 29 ans sont des NEET, soit « ni en études, ni en emploi, ni en formation »

Vous avez dit "NEET"? C'est quoi ça?», demande Wissan, 21 ans, un brin amusé. Le jeune homme (qui ne souhaite pas donner son nom), originaire d'Avignon, n'a jamais entendu cet acronyme. C'est pourtant dans cette case administrative que les pouvoirs publics et les tableaux statistiques le « rangent » en ce moment. NEET pour « not in education, employment or training ». Autrement dit: entre dans cette vaste catégorie l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans qui, comme Wissan, ne sont « ni en études, ni en emploi, ni en formation ».

Depuis la mission locale d'Avignon, où il vient régulièrement depuis octobre 2025 rencontrer sa conseillère, le jeune homme raconte son parcours cabossé. Issu d'un quartier prioritaire d'Avignon, élevé par sa mère, seule, avec ses frères et sœur, il s'est orienté par défaut dans une filière professionnelle « métiers du froid », qui ne lui plaisait pas vraiment. Avant d'arrêter brutalement le lycée durant son année de terminale: « Il fallait que je travaille pour aider ma mère à boucler les fins de mois », raconte-t-il.

Depuis, il enchaîne les missions d'intérim dans la logistique, comme préparateur de commandes ou cariste, entrecoupées de périodes d'inactivité. « Quand je bosse, je me sens bien. Il faut juste que j'arrive à me stabiliser dans quelque chose, mais c'est pas facile sans diplôme », raconte avec maturité Wissan. La formation à laquelle il s'est inscrit dans le cadre du contrat d'engagement jeune (CEJ) – un programme d'accompagnement intensif qui lui donne droit à une allocation –, proposé par sa mission locale, doit lui permettre d'obtenir un titre professionnel et, espère-t-il, « un contrat plus stable ».

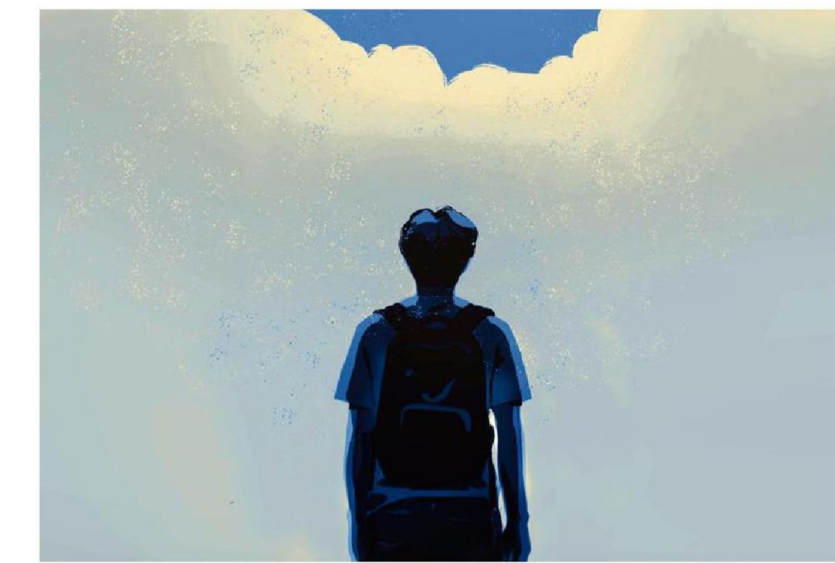
En France, près de 1,5 million de jeunes (environ 13 % des 15-29 ans) sont dans la situation de Wissan; un chiffre supérieur à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis plusieurs années. Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, on compte parmi eux 31 % de diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée, 20 % de « sans-diplôme éloignés de l'emploi », 19 % de bacheliers en attente de reprise d'études, 16 % de « nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi » et 14 % de « mères éloignées du marché du travail ».

« Freins et besoins »

Malgré cette extrême diversité de situations, l'acronyme NEET s'invite régulièrement, tel quel, dans les débats publics sur l'emploi des jeunes. Comme ce fut le cas fin janvier lorsque le Medefa suggéra la création d'un « CDI jeunes », pouvant être rompu sans motif et payé moins que le smic, dans le but affiché d'inciter les employeurs à recruter ces jeunes-là spécifiquement.

Si cette proposition explosive, rapidement balayée par le gouvernement, a crispé autant les syndicats que les travailleurs sociaux, ce n'est pas seulement parce qu'elle rappelle un projet de contrat première embauche (CPE) abandonné de haute lutte il y a tout juste vingt ans. C'est aussi parce que, pour beaucoup de spécialistes, l'urgence est d'abord de traiter les fragilités socio-économiques qui éloignent ces jeunes de l'emploi.

Un sondage Elabe sur la jeunesse, publié en février, chiffre l'ampleur de ces vulnérabilités: 71 % des jeunes NEET peinent à boucler leurs fins de mois (contre 52 % des autres jeunes), 68 % déclarent avoir déjà souffert de problèmes de santé mentale (dix



CHARLES MONNIER

Depuis quelques années, les organismes d'insertion multiplient les maraudes pour aller vers ces jeunes

contre 25,3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre était de 19 % en France au début des années 1980, selon l'Observatoire des inégalités.

En plus des « freins périphériques », « c'est donc aussi sur ce marché du travail proposé aux jeunes, et sur la qualité des emplois non qualifiés, qu'il faut agir », abonde l'économiste Bernard Gazier. Pour lui, abaisser le coût du travail pour ces jeunes ne ferait que les maintenir dans une forme de précarité « où les employeurs ne s'attachent pas à eux et où, en retour, ils ont un rapport distancié au travail ». Mais il est aussi urgent, selon lui, d'enfin améliorer le système de formation initiale en France « qui continue à sélectionner par l'échec et à créer de la défiance envers l'école et tout ce qui est assimilé à l'institution ».

D'où la difficulté à « aller chercher » une partie des jeunes NEET pour les ramener vers les missions locales ou les agences France Travail dont ils se méfient parfois. Depuis quelques années, les organismes d'insertion multiplient donc les maraudes. Et ce, dans la vie réelle (terrains de sport, snacks, bas des immeubles...), mais aussi en ligne où ils se réfugient régulièrement.

Lindsay, bachelier professionnelle de 19 ans originaire du Pas-de-Calais, faisait ainsi partie de ces inactifs « invisibles », après n'avoir pas pu entrer en 2025 dans une formation d'aide-soignante. Jusqu'à ce qu'elle tombe sur une publication Instagram de la plateforme Hello Harig, entreprise de l'économie sociale et solidaire qui organise d'innovantes « maraudes numériques » en ligne. « Désormais accompagnée par [un conseiller] à Aras qui m'aide à refaire mon CV et mes lettres de motivation, je multiplie les stages d'immersion pour trouver ma voie », raconte-t-elle, enthousiaste. Pour l'instant, son cœur balance entre retourner une formation d'aide-soignante ou devenir fleuriste. Loin de fuir le monde du travail, elle résume par une formule simple sa motivation à sortir de la case NEET: « J'aimerais juste travailler, là où on va m'accepter... » ■

SEVERIN GRAVELLEAU

points de plus que le reste de la jeunesse), 74 % se disent touchés par l'isolement ou la solitude (contre 63 %), etc.

Aider les jeunes à dépasser leurs « freins périphériques » à l'emploi, selon le vocabulaire des politiques d'insertion, c'est le cœur de mission historique des missions locales. Dans celle de Paris, où 20 000 jeunes sont accompagnés chaque année – dont 45 % habitent les quartiers populaires –, Philippe Brousse, directeur général adjoint de la mission locale parisienne, décrit son approche: « 80 % des jeunes qui viennent nous voir demandent à travailler. Notre objectif est de comprendre ce qu'il y a derrière cette demande, quels sont les freins et besoins réels du jeune pour s'insérer ».

Ce travail de diagnostic embrasse le logement (35 % des jeunes suivis à la mission locale de Paris sont en situation précaire d'hébergement), la précarité (70 % des jeunes n'ont aucune ressource pour vivre en arrivant à la mission locale), la santé ou encore le besoin de formation. Des dispositifs d'aide spécifiques peuvent répondre à chacune de ces problématiques. « Notre objectif final, c'est l'autonomie du jeune au sens large, pas seulement son insertion rapide dans l'emploi ou la formation », insiste Philippe Brousse.

« Quand je bosse, je me sens bien. Il faut juste que j'arrive à me stabiliser dans quelque chose, mais c'est pas facile sans diplôme »

WISSAN
21 ans

Or, cet accompagnement complet « nécessite du temps, notamment pour établir un lien de confiance avec le jeune », complète Coline Dejean. Cette conseillère en insertion socioprofessionnelle à la mission locale d'Avignon note, comme tous les conseillers interrogés, « une tension » de plus en plus forte dans son travail, entre ce temps long nécessaire à l'accompagnement du jeune et l'objectif fixé aux organismes de diriger rapidement vers l'emploi ou la formation un maximum de jeunes. Cette pression s'est renforcée depuis 2025 et la loi « pour le plein-emploi ». Sa collègue Pauline Thireau fait écho d'une inquiétante « explosion, depuis la crise du Covid-19, du nombre de jeunes accompagnés souffrant de troubles de santé mentale » (anxiété, phobie sociale, séquelles de harcèlement...), nécessitant d'intégrer un accompagnement psychologique au travail d'insertion.

« Beaucoup de petits contrats »

Mais parfois les obstacles sont plus concrets encore. A l'image d'Ambré, 21 ans, qui a poussé la porte de la mission locale de Châteaufort, dans la Vienne. Dans le territoire rural d'où elle vient, « ce n'est pas facile de trouver un métier quand on n'a pas le permis, raconte la jeune femme énergique

et à l'aise à l'oral. La mission locale [l]a aidée à débloquer des aides pour le financer, et donné des conseils pour [sa recherche d'emploi] ».

Après son bac général, Ambré avait rapidement abandonné son BTS informatique (« J'étais la seule fille, c'était pas facile... », étudie-t-elle) puis enchaîné pendant deux ans et demi les petits boulots éreintants chez McDo, Leclerc, en service civique et l'objectif fixé aux organismes de diriger rapidement vers l'emploi ou la formation un maximum de jeunes. Cette pression s'est renforcée depuis 2025 et la loi « pour le plein-emploi ». Sa collègue Pauline Thireau fait écho d'une inquiétante « explosion, depuis la crise du Covid-19, du nombre de jeunes accompagnés souffrant de troubles de santé mentale » (anxiété, phobie sociale, séquelles de harcèlement...), nécessitant d'intégrer un accompagnement psychologique au travail d'insertion.

Le sociologue Dominique Glaymann, spécialiste de l'insertion des jeunes, le confirme: « Une part importante de jeunes NEET a déjà connu des expériences de travail précaire. Et elles ont pu, en tant que telles, dégrader leur confiance en eux et leur rapport au travail. » Un problème français? L'OCDE rappelait, en 2024, que 55,7 % des 15-24 ans en emploi sont en contrat temporaire dans l'Hexagone,

Un contrat d'engagement jeune plus exigeant que la garantie jeunes

PRÉSENTÉ COMME LE NOUVEAU DISPOSITIF phare en direction des jeunes éloignés de l'emploi et de la formation (les « NEET », « ni en études, ni en emploi, ni en formation »), le contrat d'engagement jeune (CEJ) a remplacé, en mars 2022, la garantie jeunes. Si le principe du dispositif if reste le même (accompagner les jeunes NEET dans leur réinsertion, en contrepartie d'une allocation), les modalités de l'accompagnement des jeunes, ainsi que le quotidien des conseillers ont fortement évolué, comme le montrent deux enquêtes récentes du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) et de l'Institut des politiques publiques (IPP).

Mauricio Aranda, sociologue coauteur du rapport du CEET, rappelle que « malgré les évaluations assez positives de la garantie jeunes, née en 2013, il y avait en 2022 une volonté de marquer la fin du premier quinquennat d'Emmanuel Macron par une « grande » réforme de politique sociale envers les jeunes... » Quatre ans après cette initiative, les rapports donnent à voir la réussite quantitative du CEJ, avec près de 700 000 jeunes ayant signé un contrat entre mars 2022 et juin 2024.

Contrairement à la garantie jeunes, qui n'était proposée que par les missions locales, le CEJ est mis en place aussi bien par ces dernières que par France Travail. « Plus qu'une politique sociale, ce dispositif a été conçu comme une politique de l'emploi », explicite le rapport du CEET. Il résulte de ce choix une segmentation des jeunes :

France Travail (36 % des bénéficiaires) s'occupe des jeunes les plus proches de l'emploi, les missions locales de ceux qui ont des difficultés socio-économiques.

La seconde nouveauté réside dans la logique dite d'« activation » du CEJ. Pour bénéficier de l'allocation (jusqu'à 560 euros par mois) pendant six à dix-huit mois, le dispositif impose aux jeunes de justifier de quinze à vingt heures d'activité hebdomadaire: recherche d'emploi, envoi de CV, stages, participation à des ateliers ou à des salons professionnels, visites culturelles, sport, etc. A l'image de la réforme dans son ensemble, « cette obligation a été pensée de manière un peu déconnectée du terrain », commente Mauricio Aranda.

Les conseillers s'arrangent avec la règle

Si les jeunes peuvent apprécier ce programme intensif, le rapport du CEET montre comment cette contrepartie à l'allocation bouleverse le quotidien des travailleurs sociaux. Le dispositif s'accompagne d'un suivi administratif important, notamment autour du reporting régulier de l'« activité » des jeunes (« jusqu'à 30 % » du temps de travail des professionnels).

Confrontés à ce suivi chronophage, mais aussi à divers « objectifs chiffrés », « les conseillers des missions locales bricolent et développent des stratégies d'adaptation pour concilier les exigences administratives et le travail réel d'accompagnement, ainsi que pour garder du

sens dans leur travail », note Mauricio Aranda. Le comptage pointilleux de ces quinze à vingt heures se transforme souvent en une « fiction administrative », selon les mots du rapport. Autrement dit: les conseillers s'arrangent avec la règle, se basant par exemple sur les simples déclarations du jeune pour « valider » ces heures, ou les exigent de manière progressive pour ne pas rompre un lien de confiance encore fragile.

Selon le rapport de l'Institut des politiques publiques, la durée moyenne de l'accompagnement par les missions locales a baissé drastiquement entre la garantie jeunes et le CEJ, passant de onze mois à environ sept mois. Pour quelle efficacité? Seulement 27 % des contrats s'achèvent en mission locale parce que le jeune est officiellement considéré comme « autonome », 50 % car la durée maximale est atteinte, et 16 % se soldent par une sortie anticipée. L'impact du CEJ sur le retour à l'emploi est jugé « légèrement plus positif, [mais] pas statistiquement significatif » par rapport à la garantie jeunes.

Du côté de France Travail, moins d'un tiers des jeunes sont en contrat stable (CDI ou CDD de plus de six mois) à la sortie du CEJ, et 40 % un an plus tard. Ce qui fait dire aux auteurs du rapport de l'IPP que, « en définitive, le CEJ apparaît comme une évolution pragmatique de la garantie jeunes: un dispositif un peu plus intensif, légèrement moins coûteux et potentiellement plus réactif... » ■

SÉ. G.